

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 Janvier 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-huit janvier, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Pré Neuf, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Janvier 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 21 Votants : 21

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Emmanuelle CHAUVIN, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Jean-Luc PINGUET, Didier FERRE, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Anna SCHEENAERTS, Sonia TEILLET, Jocelyne GROLLIER, Mickaël MICHON, Nicole MARANDEL, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Carole GUERMEUR, , Jean-Luc HOTTOT

Etaient absents : Jean-Claude METAIS, Frédéric COURANT

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

Ordre du jour :

En préambule à cette séance plénière, un point sera présenté sur les futures implantations de défibrillateurs et une démonstration d'utilisation sera proposée

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09 Décembre et du 15 décembre 2020

- | | |
|---|---------------------|
| 1 – Tarifs municipaux 2021 : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 2 – Subvention APE : Proposition d'examen de la demande de subvention 2020 | <i>Délibération</i> |
| 3 – Place de Gaulle : Présentation du projet d'aménagement et budget prévisionnel | <i>Délibération</i> |
| 4 – Antennes relais de radiotéléphonie mobile : Proposition de mise en place d'une charte | <i>Délibération</i> |
| 5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Convention de Fonds de Concours 2021/2026 | <i>Délibération</i> |
| 6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Avenant à la convention de mise à disposition d'un développeur culturel | <i>Délibération</i> |
| 7 - Déclarations d'Intention d'Aliéner : présentation | |
| 8 - Questions diverses | |

En préambule à cette séance, M. Romain Minos, est venu faire une démonstration d'utilisation d'une défibrillateur tel que celui installé Salle du Pré Neuf. Un rappel sur le lien entre chances de survie à un arrêt cardiaque et temps d'intervention des secours a permis de comprendre l'importance de défibrillateurs rapidement accessibles.

Mme Maryse Soudain rappelle qu'un équipement sera prochainement installé à l'extérieur de la Maire et deux autres seront proposés dans le cadre du budget 2021. De nouvelles formations aux premiers secours seront également renouvelées par la CCAS

Avant de reprendre l'ordre du jour du conseil municipal, M. le Maire informe les élus sur la situation COVID au sein des écoles puisqu'une classe de PS/MS de l'école des Salines vient d'être fermée pour 7 jours en raison de la présence de quatre cas avérés chez les enfants ainsi qu'une enseignante. Décision a alors été prise de faire tester l'ensemble de notre personnel, ce qui a révélé un cas positif au sein de l'équipe de cantine. Trois cas contacts ont alors été placés en septaine dont le cuisinier Olivier Gallard. C'est alors le chef du restaurant « l'Etelle » actuellement fermé qui a accepté de préparer les repas des enfants des écoles.

En parallèle M. le Maire a demandé aux directeurs des deux écoles de transmettre un message aux familles afin qu'elles soient vigilantes sur la situation et l'A.R.S. a été contactée afin de solliciter l'organisation d'un dépistage au sein de l'école. Nous restons dans l'attente de leur réponse.

ARS a été contacté pour organiser un protocole de dépistage pour les enfants des écoles et en étude pour le moment. Mme Annemiecke Scheenaerts s'étonne que les frères et sœurs des cas contact puissent aller à l'école. Il faudrait que les parents puissent garder les enfants à la maison.

1 – Tarifs municipaux : Proposition 2021

M. le Maire propose au conseil municipal d'avoir une vision globale sur l'évolution des ressources de la commune et rappelle la baisse des dotations, les mesures de recrutement et d'organisation mises en place à l'issue du premier déconfinement pour accueillir tous les élèves lors des temps non scolaires qui ont eu un impact de 40 000 € mais également les pertes liées à l'arrêt partiel des services enfance/jeunesse au cours de l'année 2020. Il propose ainsi au conseil municipal de valoriser les tarifs applicables en 2021 de 2 % tout en ayant vérifié que nos tarifs sont dans la moyenne basse de ce qui se pratique.

M. le Maire fait également part d'un nouveau service proposé aux Islais avec la mise à disposition d'un photocopieur en libre-service à l'agence postale. Le tarif proposé est de 0,20 €.

M. Jean-Luc Hottot indique comprendre cette proposition et demande à ce qu'elle soit bien expliquée aux Islais. Il propose également que la question de gratuité des salles aux associations puisse faire l'objet d'une discussion.

M. le Maire indique que ce point sera examiné en commission.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide la mise en place d'un service photocopie en libre-service au prix de 0,20 € et d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1 janvier 2021 comme suit :

Occupation du domaine public			Pose de Buses		
				Actuel	2%
	Actuel	2%	Ø 300(ml)	19,90 €	20,30 €
Terrasses couvertes	10,80€/m²	11,02€/m²	Ø 400(ml)	35,46 €	36,17 €
Droit de Stationnement	54,10 €	55,18 €	Empierrement (m²)	7,40 €	7,55 €
Sécurité Electrique Tarif Réduit	113,70 €	115,97 €	Sablage (m²)	1,63 €	1,66 €
Sécurité Electrique Tarif Normal	340,00 €	346,80 €	Grille avaloir (pièce)	89,27 €	91,06 €
			Raccordement EP (pièce)	13,00 €	13,26 €

Cantine			Logis des Marais		2020		2021 + 2%	
			Islais	Hors Commune	Islais	Hors Commune		
	Actuel	2%	Vin d'honneur	63,50 €	95,00 €	64,77 €	96,90 €	
			Heure	17,05 €		17,39 €		
Prix du repas	3,32 €	3,38 €	1/2 Journée	67,20 €		68,54 €		
Protocole d'Accueil Individualisé	1,56 €	1,59 €	Journée	123,82 €		126,30 €		
			Caution	312,12 €		318,36 €		

ASSOCIATION	Salle entière (280personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	162 €	206 €	108 €	129 €	
Week-end 1 Jour	216 €	260 €	128 €	152 €	
Week-end 2 Jours	270 €	314 €	152 €	172 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait ménage
Semaine 1 Jour	-	Gratuit	Gratuit	34 €	162 €
Week-end 1 Jour	105 €	Gratuit	Gratuit	34 €	162 €
Week-end 2 Jours	105 €	Gratuit	Gratuit	34 €	162 €

ASSOCIATION HORS COMMUNES	Salle entière (280personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	358 €	466 €	152 €	280 €	
Week-end 1 Jour	466 €	595 €	172 €	335 €	
Week-end 2 Jours	790 €	953 €	195 €	423 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait ménage
Semaine 1 Jour	-	54 €	22 €	34 €	162 €
Week-end 1 Jour	115 €	64 €	22 €	34 €	162 €
Week-end 2 Jours	115 €	88 €	46 €	34 €	162 €

PARTICULIER HORS COMMUNES	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	389 €	508 €	172 €	319 €	
Week-end 1 Jour	497 €	639 €	196 €	384 €	
Week-end 2 Jours	855 €	1026 €	216 €	459 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	54 €	23 €	54 €	162 €
Week-end 1 Jour	115 €	82 €	23 €	54 €	162 €
Week-end 2 Jours	115 €	93 €	45 €	54 €	162 €

PARTICULIER	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	324 €	411 €	129 €	196 €	
Week-end 1 Jour	432 €	541 €	152 €	238 €	
Week-end 2 Jours	804 €	865 €	172 €	260 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (à partir de 14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	54 €	13 €	54 €	162 €
Week-end 1 Jour	105 €	74 €	13 €	54 €	162 €
Week-end 2 Jours	105 €	88 €	24 €	54 €	162 €

2 – APE : proposition de subvention au titre de l'année 2020

M. le Maire rappelle que les subventions aux associations au titre de l'année 2020 ont d'ores-et-déjà fait l'objet d'une attribution. L'APE s'est manifesté auprès des services indiquant avoir déposé un dossier, ce dernier n'ayant pas été trouvé en Mairie. Pour autant M. le Maire propose d'examiner la demande de l'APE qui s'était vu attribuer une subvention de 165 € en 2019 et sollicitait une subvention de 500 € pour 2020.

Mme Annemieke Sheenaerts, conseillère municipale et par ailleurs secrétaire de l'APE indique que ce montant est justifié par l'organisation prévisionnelle d'une classe découverte qui a par ailleurs été annulée et sera reportée dès que possible. M. le Maire propose d'attribuer une subvention de 165 € comme en 2019 et précise qu'une subvention exceptionnelle pourra être examinée en cas d'organisation de classe découverte.

Le conseil municipal, par 20 voix POUR (Mme Annemieke Scheenaerts n'ayant pas participé au vote) valide l'octroi de 165 € au titre de l'année 2020

3 – Place de Gaulle : Validation du programme de travaux, budget prévisionnel et sollicitation de subventions

M. le Maire rappelle que ce dossier a dû être monté rapidement au vu des dossiers de subventions à déposer dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Il a fait l'objet d'un travail de commission et présente différents objectifs dont le principal est la sécurisation de l'accès à l'école Saint Anne. En effet la cohabitation véhicules/enfants dans la cadre d'une placette qui n'est pas pensée et organisée pour cela crée de vraies difficultés de sécurité. Il s'agit de plus de relier la place aux autres axes principaux du bourg afin de favoriser les liaisons douces. Cet aménagement vise enfin à permettre l'accessibilité PMR du bar/tabac sans empiéter sur la voie publique telle que l'organisation actuelle entrainerait.

Le budget prévisionnel se présente comme suit

Dépenses HT		Recettes	
Maitrise d'œuvre	14 000,00 €	DETR/DSIL 2021 (50 %)	97 340,00 €
Travaux	109 680,00 €		
Mobilier urbain	26 000,00 €	Région (20 %)	38 936,00 €
Espaces paysagers	30 000,00 €		
Divers et imprévus	15 000,00 €	Autofinancement	58 404,00 €
TOTAL HT	194 680,00 €	TOTAL	194 680,00 €

M. Thierry Monnereau précise que la commission travaille actuellement sur l'aspect esthétique de la place en harmonie avec les aménagements déjà réalisés que ce soit Rue des Marais et devant la boulangerie et la restaurant l'Etelle ou encore la Rue Richelieu et l'Ilot Mandret.

Ce programme qui supprimerait les quelques stationnements actuels serait organisé avec une borne amovible permettant l'accès véhicules uniquement aux horaires d'entrée et sortie de l'école avec un « dépose minute ». Les riverains seront dotés d'un badge leur permettant également l'accès. Une réunion d'information va avoir lieu pour leur présenter le projet et le calendrier puisqu'il est prévu un démarrage de travaux en avril pour une fin de chantier en juillet 2021.

Le conseil municipal approuve le programme, le budget prévisionnel et décide de solliciter les subventions correspondantes à l'unanimité

4 – Antenne de radiotéléphonie : proposition

M. le Maire rappelle que les opérateurs ont actuellement obligation de couvrir les zones blanches. Orange, FREE, Bouygues, SFR, sont ainsi amenés à projeter l'installation d'antennes. Pour rappel, la commune est en justice depuis 2 ans avec Orange. Récemment c'est FREE qui a demandé l'installation d'une antenne proche de la départementale vers la cave Michon, ou autre antenne face à chez Mme LETERTRE.

M. le Maire propose la création d'une charte visant à entrer en discussion avec les opérateurs et de pouvoir proposer de terrains, d'échanger sur la dimension des antennes relais ... etc

La création de cette charte serait également le moment de constituer une commission consultative regroupant des élus, des commerçants, l'ADEV, des représentants d'associations et des représentants de parents d'élèves. Il ne s'agit pas en effet de s'opposer à tous les projets car il existe véritablement des secteurs de la commune qui n'ont pas de réseau mais bien de constituer un groupe de travail au sein duquel tous les avis seront pris en compte.

M. J-Luc Hottot interroge sur la présence de parents d'élèves ? M. le Maire indique qu'il existe de nombreuses questions sur la présence d'ondes à proximité des écoles et que ce point doit probablement être pris en compte.

Mme Carole Guermeur confirme qu'il est important de faire évoluer ce dossier pour une meilleure qualité de réception sur la commune

Le conseil municipal valide la mise en œuvre d'une charte et la création d'une commission consultative à l'unanimité.

5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Convention de fonds de concours 2020/2026

M. le Maire rappelle Les Sables d'Olonne Agglomération prévoit pour ses communes membres un programme d'attribution de fonds de concours visant à accompagner les investissements de chacune. La présente convention couvre la période 2021/2026

Le conseil municipal adopte la convention telle que présentée à l'unanimité

6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Avenant n°3 à la convention de mise à disposition d'un développeur culturel

M. le Maire rappelle qu'une convention a été passée avec Les Sables d'Olonne Agglomération afin de permettre à la commune de disposer de l'accompagnement d'un développeur culturel pour ses manifestations. Au fil du temps il s'avère que cette prestation devient onéreuse. M. le Maire propose de modifier ladite convention par avenant afin de réguler cette prestation en fixant un montant maximum de participation financière. Il est ainsi proposé au conseil municipal de fixer un plafond à 7000 €/an

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité

7 – Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

M. le Maire informe le conseil municipal des DIA auxquelles il n'est pas donné suite

- A 1177 : Habitation + Terrain – 2 Rue des Aigrettes Blanches
- AL 364 : Terrain - 8 Rue de la Burelière
- AA 177 et 178 : Habitation + Terrain – 10 Rue des Marais
- AN 214 : Terrain – Rue des Ibis
- AE 156 : Habitation + Terrain – Allée des statives Bleus

8 – Questions diverses

- M. le Maire précise les propos tenus dans la presse sur la démographie plutôt stable à l'Île d'Olonne et le faible nombre de terrains disponibles sur le territoire communal. Il indique que la commune est victime de la beauté de son environnement, de marais, de vigne, il y a donc moins de terrains disponibles.

- M. Jean-Luc Pinguet indique s'être déplacé à la rencontre des différents propriétaires de caravanes ou véhicules en stationnement illégal. Des solutions amiables devraient être trouvées. Il indique également préparer le dossier de mise en place de nouvelles caméras.

Mme Sonia Teillet demande qu'elle est l'évolution du dossier du futur « Espace santé ». M. le Maire informe le conseil municipal que le permis de construire est en cours d'instruction, qu'il vient d'être prescrit une recherche archéologique.

M. Christophe Peigney précise que 7 cabinets sont actuellement réservés sur les 8 disponibles

Mme Sonia Teillet interroge également sur le projet de création de maisons pour les seniors ?

M. le Maire confirme qu'il s'agit d'un projet programmé pour 2024